

Image not found or type unknown



escroquerie de l'auto école

Par **kokopako**, le **22/04/2013** à **19:08**

bonjour,

je me suis inscrite au permis moto 125, le jour de l'examen plateau la moto a été invalidé car elle a plus de 6 ans.

mon formateur est au courant c'est excusé mais en attendant je ne peux pas passer mon plateau.

que dois je faire !!!!